



# COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

## CR de la réunion du mercredi 17 mars 2021 (en visio)

**Présents :** Jean-Yves Gallard, Kévin Hégo, Florent Robinet, Alexandre Douvneau, Thomas Vallée, Claude Hélix, Gérard Morice, Daniel David, Denis Plasse, Stéphane Ollivier

**Absents ou excusés :** Michel Fonfreide, Ewa Kolecki, Mickaël Le Corre, Didier Cheneau + Jean-Philippe Percheron et Michel Godard (soucis de connexion)

**Invités (hors-comité) :**

Nathalie Chaplain (secrétaire) et Sébastien Cendrier (ATD).

### 1) Infos du président

Visio samedi 20 mars entre Ligue et présidents de Comité. L'objet est notamment les nouvelles conventions Ligue/Comité. Quelques explications de Stéphane à ce sujet.

### 2) Données statistiques : nombre actuel de licenciés et comparaison avec les 2 saisons passées

Tous types licences (P + T) Avril / Mai	Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Total			Nv Club	Club Ren	Tot Club
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M+D					
EURE ET LOIR - 29/04/2019	77	21	89	22	154	11	100	14	73	11	207	27	388	38	1088	144	1232	0	28	28
EURE ET LOIR - 16/04/2020	75	15	106	18	133	6	117	7	73	11	197	28	412	41	1113	126	1239	0	28	28
EURE ET LOIR - 16/03/2021	37	12	50	9	76	8	67	2	64	6	133	15	328	35	755	87	842	0	26	26
Baisse / à moyenne des 2 dernières saison	51%	33%	49%	55%	47%	6%	38%	81%	12%	45%	34%	45%	18%	11%	31%	36%	32%	0	7%	7%
	48%		50%		45%		42%		17%		36%		17%		32%		32%	0	7%	7%

**Baisse globale de 32% de licenciés, avec un taux plus élevé chez les plus jeunes (de poussins à cadets).** Ce constat est assez logique car chez les plus petits, l'entrée dans les clubs a pu se faire seulement en septembre et à quelques semaines près, des licences auraient pu être saisies (il manquait parfois seulement les certificats médicaux).



## COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

### 3) Situation financière du Comité (projection sur compte de fin de saison) + point sur les demandes de subventions exceptionnelles réalisées :

#### \* fonds de solidarité :

Demande effectuée pour décembre. Stéphane va essayer de se renseigner avant la réunion pour savoir où en est ce dossier car à priori pas de réponse pour l'instant.

Normalement, l'Etat prendrait en charge 100% du manque à gagner au niveau de notre chiffre d'affaires, dans la limite cumulée de 20% de notre chiffre d'affaire de l'exercice précédent.

*Ex :* normalement, en décembre 2020/à 2019 : 4635 euros de manque à gagner. Prise en charge par l'Etat ?  
Plafond : 20% de 85000 euros = 17000 euros d'aides cumulées possibles.

Cette demande de subvention est à réaliser chaque mois, en comparant le chiffre d'affaire mensuel N par rapport à « N-1 ».

#### \* urgencESS :

Le dossier a été transmis à la structure « FranceActive » qui gère ce financement. Merci à Jean-Yves et Denis pour l'aide apportée dans la préparation du plan de trésorerie, sur une année.

Etude de notre dossier le 19 mars et réponse quelques jours plus tard.

Ici : soit 5000 euros d'aides ... soit 0 euro !

### 4) Projet associatif : travail de réécriture du nouveau projet

#### ► Rappel de la démarche envisagée (déjà décidée en réunion de Comité)

Bureau directeur + président de la CDJT + ATD + invitation aux présidents des clubs de Luisant, Chartres, Brezolles, Barjouville, Senonches, Yèvres, Gault St Denis, Fresnay l'Evêque.

#### ► Présentation rapide de la « technique » envisagée (activités proposées et outils à utiliser)

Idée de brainstorming pour réfléchir aux rôles du Comité par rapport :

- aux autres instances sportives : Ligue, FFTT / CDOS, CROS
- aux partenaires institutionnels : Conseil Départemental, Conseil Régional, CdC, communes
- aux clubs
- aux licenciés compétiteurs
- aux licenciés loisirs
- aux non-licenciés / non-pongistes
- aux entreprises, aux mécènes, aux partenaires financiers

A partir des idées qui sortiront, réfléchir à modifier certains axes de notre ancien projet + envisager de nouveaux axes.

**1<sup>ère</sup> réunion :** brainstorming + quelques grandes lignes de la réécriture. Lors de l'invitation, proposer à ceux qui le souhaitent de recevoir avant la réunion les thèmes qui seront abordés. Cela permettra à ceux qui le souhaitent de s'y préparer.

Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – **2 allée Prométhée - « Les Propylées II » - 28000 CHARTRES**

Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : [comite28tt@wanadoo.fr](mailto:comite28tt@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.comite28tt.fr](http://www.comite28tt.fr)



# COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

**Puis travail d'écriture à partir des idées qui seront ressorties de la 1<sup>ère</sup> réunion.**

**Puis 2<sup>e</sup> réunion :** présentation d'un 1<sup>er</sup> jet de projet « 2021-2024 », avec modifications encore possibles.

**Puis présentation en réunion de comité, ensuite.**

➤ **Dates à caler ?** **1<sup>ère</sup> réunion :** jeudi 1er avril (20h à 22h)

## **5) Intervention des différentes commissions selon leurs besoins :**

### ➤ **Sportive :**

Si les pongistes ne peuvent pas reprendre pour le 2 avril, alors le championnat sera figé.  
Message de la FFTT aujourd'hui, sur Internet, avec les infos sur les championnats de France (jeunes, séniors).

### ➤ **CDJT (notamment candidature d'un eurélien à l'entrée au Pôle espoirs de Tours)**

Sébastien n'est pas au courant de la candidature. Les techniciens du pôle ne semblent pas avoir reçu d'infos à ce sujet. Stéphane va renvoyer le mail à Sébastien, qui prendra contact avec la famille de Nathan.

Un joueur du département a le droit de s'entraîner, sur dérogation de la DTN (Timéo LeRay-Reisser ; actuellement à 5 séances de 1h-1h15 à chaque fois) + ensuite, Nathan Miklaszewski a également obtenu une dérogation. Il n'y a pas d'entraînement mutualisé pour ces deux jeunes.

Dès que possible, essayer des actions (de masse) pour voir les enfants nés en 2011-2012-2013, pour relancer une dynamique.

### ➤ **Formations :**

Il y a eu AR (3 euréliens), le 6 février 2021 / JA1 (1 eurélien), le 13 février 2021. Epreuves écrites passées quand même.

Voir pour relancer une session PSC1, avec l'UFOLEP. Jean-Yves va prendre contact avec la structure, si possible.

### ➤ **Arbitrage**

### ➤ **Finances :**

Demandes de subventions en cours, pour compenser notre manque à gagner. Nous devons attendre de savoir si les montants nous seront attribués ... et prendre ensuite les décisions par rapport à cela, pour les remboursements aux clubs.

### ➤ **Distinction / récompenses :**

Pas de distinctions CDOS en 2021. Quant à celles de 2020, nous sommes dans l'attente de savoir quand elles seront remises.

Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – **2 allée Prométhée - « Les Propylées II » - 28000 CHARTRES**

Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : [comite28tt@wanadoo.fr](mailto:comite28tt@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.comite28tt.fr](http://www.comite28tt.fr)



# COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

- **Féminines** : réunion à caler pour projet d'actions 2021-2022 ?

Les élus se mettront en relation pour convenir de la date de la réunion.

- **Handisport** : réunion à caler pour projet d'actions 2021-2022 ?

Les élus se mettront en relation pour convenir de la date de la réunion.

- **Autres commissions, selon leurs besoins ?**

## 6) Subvention ANS (ex-CNDS) :

- **Point sur les actions réalisées grâce à l'ANS 2020**

Stéphane demande à Nathalie de lui transmettre le fichier Excel qui contient les actions ANS réalisées, avec les frais induits.

- **Montage du projet 2021 : comment faire ?**

Deux possibilités :

- soit un projet n'a vraiment pas commencé, et dans ce cas il nous faut reporter l'action et ne pas demander de nouveau financement ANS
- soit un projet mérite d'être étoffé, développé, et dans ce cas nous pouvons demander une nouvelle dotation ANS 2021

## 7) Nos salariés :

- **Sébastien : en chômage partiel intégral** (février, mars ... et demande faite aussi pour avril)
- **Nathalie : en activité partielle** (en février : 11h de travail hebdomadaire et donc 14h de chômage partiel / en mars : 8h de travail hebdomadaire et donc 17h de chômage partiel / en avril : à priori, encore 8h de travail hebdomadaire. Stéphane reverra avec Nathalie si nous maintenons ce nombre d'heures, selon les besoins)

## 8) Organisation d'une visio avec les clubs, le mercredi 31 mars à 20h ?

**Objectifs** : garder le lien / recenser les attentes, les besoins / permettre d'exprimer les inquiétudes ...

La crainte de Stéphane est de ne pas pouvoir apporter beaucoup de réponses (sur dates de reprise, sur remboursements possibles ...).

Peut-être envisager une date plus tard, pour avoir plus d'infos à apporter ?

Nous choisissons vers le 15 avril + demander à une personne de la Ligue d'y assister, pour expliquer aussi leur position sur certaines préoccupations



## COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

### 9) Questions diverses :

**Claude, Kévin, Daniel, Florent, Nathalie** : RAD.

**Alexandre** : CHCTT attend des infos des instances du-dessus pour ensuite prendre des décisions au sein du club.

**Gérard** :

- quand pouvoir annoncer que championnat arrêté ? Réponse : après le 2 avril.
- USY attend aussi d'avoir les infos des structures au-dessus, pour prendre ensuite leurs décisions.
- Question pour savoir si des structures omnisports ont pu tenir leur AG. Réponse : reporté dans la plupart des assos.

**Jean-Yves** :

- par « VIA28 », exonération de charges demandée pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2020 car plus de 50% de baisse de chiffre d'affaires du Comité.
- AG du Via28 hier soir, mardi 16 mars 2021. Déficit d'environ 500 euros pour Via28. Cotisation passera à 13 euros (12 euros en 2020).
- AG du CDOS a lieu vendredi soir 19 mars 2021. Jean-Yves a reçu les liens pour y participer.

**Thomas** : le grenelle fédéral aura lieu le 17 avril 2021. FFTT changera de DTN le 1<sup>er</sup> avril.

**Sébastien** :

- a reçu un mail de la FFTT pour proposer des formations gratuites. S'est inscrit sur formation Excel (niveau débutant et niveau intermédiaire). Certification à passer sous un mois.
- s'est inscrit à 2 formations sur les réseaux sociaux : découverte + élaborer une stratégie.
- s'est inscrit à des séminaires de la DRAJES
- a postulé à la fonction de Référent Régional Détection. Entretien passé en individuel puis en binôme, avec Antoine Eraud. Reste quelques éléments à finaliser, avant que la Ligue ne prenne sa décision finale.